

	Up ! Enhanced Management	Première édition
	4 La finance 4.2 Les documents financiers en synthétique	http://www.up-comp.com contact@up-comp.com

- Les mouvements correspondant à une sortie de ressources sont comptabilisés dès qu'ils sont envisagés, voire par avance, quitte à les annuler s'ils n'ont pas réellement eu lieu.
- Les mouvements correspondant à une entrée de ressources sont comptabilisés à partir du moment où ils sont certains, en aucun cas par avance.
- **Le principe de fidélité.**
Les états comptables doivent présenter une image fidèle de la situation de l'entreprise.
- **Le principe de rigueur et de transparence :**
 - **Ce qui a été comptabilisé ne peut être corrigé, raturé ou supprimé.**
En cas d'erreur, une comptabilisation inverse doit être effectuée appelée **contre-passation**.
 - **Ce qui est comptabilisé ne doit comporter aucune erreur.**
Tous les mouvements sont comptabilisés en double. A chaque instant les deux sommes doivent avoir une valeur identique.

&

4.2 Les documents financiers en synthétique

4.2.1 L'exercice

&

L'**exercice** est un intervalle de temps dont la durée est généralement une année. L'entreprise a pu démarrer son premier exercice quand elle le souhaite, ce qui est généralement soit à la date de la création de la société soit au 1^{er} janvier.

4.2.2 Le bilan

&

Le **bilan** est document faisant l'état du patrimoine de l'entreprise déterminé à une date donnée. Il est présenté sous-forme d'un tableau à deux colonnes :

&

- **La colonne de gauche présente la liste des emplois de l'entreprise.**
Elle s'appelle l'**actif**. Les emplois se décomposent en :
 - **Ceux dont la durée dépasse la durée d'un exercice.**
Ces **immobilisations** s'appellent **actif immobilisé**.
Par exemple, une machine dont la durée de vie est de dix ans est comptabilisée dans cette catégorie.
 - **Ceux dont la durée ne dépasse pas la durée d'un exercice.**
Ce **fonds d'exploitation** est appelé **actif circulant**.
Par exemple, des matières premières sont comptabilisées dans cette catégorie.
- **La colonne de droite présente la liste des ressources de l'entreprise.**
Elle s'appelle le **passif**. Les ressources se décomposent en :
 - **Celles appartenant à l'entreprise et, par extension, ses propriétaires ou ses actionnaires.**
Il s'agit des **capitaux propres**.
Par exemple, le capital apporté par les actionnaires est comptabilisé dans cette catégorie.

&